



## Formation aux Contrats FIDIC

### Programme 2022

#### PARIS

Les 14 et 15 Juin 2022

(Syntec Ingénierie, 148 boulevard Haussmann, 75008 Paris)

#### Module 1A

#### **100 cas pratiques sur les conditions de contrat FIDIC (construction, conception-construction)**

#### **FIDIC Rouge et Jaune Edition 1999**

#### **Avec étude des principaux changements apportés par l'édition 2017**

Le Français et l'Anglais seront alternativement utilisés pendant la formation

Les Maîtres d'Ouvrages publics ou privés adoptent très souvent les conditions de contrat FIDIC dans leurs appels d'offres et dans la mise en œuvre de projets à l'échelle internationale.

Afin de maîtriser les spécificités de ces contrats, Syntec-Ingénierie, en partenariat avec la Fédération Internationale des Ingénieurs-Conseils FIDIC, organise une session de formation FIDIC.

- ⇒ **Le Module 1A « 100 cas pratiques sur les conditions de contrat FIDIC, éditions 1999/2017 »**  
Cette formation vise à expliquer et illustrer les conditions de contrat FIDIC applicables aux travaux de construction (« Red Book ») ainsi qu'aux travaux de conception-construction (« Yellow Book »), au travers de 100 questions quant à leur utilisation pratique sur projets, qui proviennent des expériences sur contrats FIDIC du formateur. Chaque question sera débattue avec les participants afin de les inviter à identifier les voies de réponse apportées par les contrats FIDIC. Cette formation sera focalisée sur l'édition 1999 des FIDIC Rouge et Jaune, la plus usitée à ce jour dans le monde, mais il sera aussi étudié en quelle mesure la ou les réponse(s) à chaque question pourrai(en)t être différente(s) selon l'édition 2017 de ces contrats.

**Ce module est un approfondissement du Module 1 de formation aux  
contrats FIDIC Rouge et Jaune.**

Sessions organisées par : EXEQUATUR  
(avec la participation de Syntec-Ingénierie)

n° déclaration d'activité : 52 44 07596 44  
auprès du Préfet de Région de Pays de la Loire

## Formation FIDIC Module 1A (Edition 1999, comparaison avec Ed 2017) 100 cas pratiques sur les contrats FIDIC Rouge et Jaune

Cette formation traite de 100 cas pratiques associés à des situations réelles rencontrées dans l'exécution de projets régis par les contrats FIDIC Rouge et Jaune, édition 1999 (une comparaison avec l'édition 2017 sera effectuée pour chaque question). Formation hautement pratique et interactive, où les participants préparent leurs réponses à chacun de ces cas, avant qu'elles soient débattues avec le formateur.

### Objectifs

- Approfondir ses connaissances sur les contrats de construction FIDIC Rouge (Construction) et Jaune (Design-Build)
- Savoir appréhender les situations pratiques rencontrées dans le cadre d'une opération de construction régie par les contrats FIDIC

### Prérequis

- Expérience dans la préparation et/ou mise en œuvre d'une opération de construction sur contrats FIDIC, et/ou
- Avoir suivi le Module 1 de formation aux contrats FIDIC Rouge et Jaune

### Public concerné

- Opérationnels chargés de la préparation & mise en œuvre de projets de construction- Directeurs de projet, Chefs de projet, Ingénieurs travaux
- Juristes et avocats susceptibles d'intervenir en support des opérationnels dans la mise en place et/ou l'administration de ces contrats
- Responsables administratif et financier, Responsables achats
- Financeurs de projets

### Programme

Détaillé en page suivante.

### Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

- Transparents Powerpoint en Anglais (principale langue de travail pour les contrats FIDIC), mais explications orales en Français
- Les participants devront étudier et donner leur avis sur chacune des 100 questions, et les réponses seront ensuite débattues avec le formateur
- Un jeu de contrats FIDIC sera remis à chaque stagiaire, comprenant le contrat FIDIC Rouge 1999 et le contrat FIDIC Jaune 1999 (1 ex. de chaque en Anglais, et 1 exemplaire du FIDIC Rouge en Français), et le contrat FIDIC Rouge 2017 (en français et en anglais)

### Modalités d'évaluation de la formation

- Formulaire d'évaluation renseigné « à chaud » par les stagiaires au sortir de la formation

### Intervenants

- **Vincent Leloup**, Associé Dirigeant d'Exequatur. Ingénieur (Agro, Eaux & Forêts, spécialisation Eau) et juriste en droit de la construction (Master Construction Law & Dispute Resolution, King's College, Londres), Président du Comité Contrats de FIDIC, Formateur Accrédité FIDIC, Membre de la liste Française d'Adjudicateurs FIDIC, Arbitre sur contrats de construction (FCI Arb). Directeur des Etudes du D.U. I2C à l'Université Panthéon-Assas.

### Durée

**2 jours  
(14h de formation)**

### Lieu

Syntec Ingénierie,  
148 bd Haussmann,  
75008 Paris

### Horaires

9h00 à 17h30



100 questions sur les contrats FIDIC  
Editions 1999/2017  
Focus sur le modèle Construction  
(FIDIC Rouge)  
et le modèle Conception-Réalisation  
(FIDIC Jaune)



## Programme

Heure	Journée 1	Heure	Journée 2
9h00	<b>Session 1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Formation du Contrat</li><li>• Maître d'Ouvrage</li></ul>	9h00	<b>Session 5</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Responsabilités pour désordres de construction</li><li>• Métrés et valorisation</li><li>• Changements</li></ul>
10h45	Pause café	10h45	Pause café
11h05	<b>Session 2</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le Maître d'Œuvre</li><li>• L'Entrepreneur</li></ul>	11h05	<b>Session 6</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Montant du Marché et procédures de paiement</li></ul>
13h00	Pause déjeuner	13h00	Pause déjeuner
14h00	<b>Session 3</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Conception</li><li>• Personnel &amp; main d'œuvre</li><li>• Equipements, Matériaux et règles de l'art</li></ul>	14h00	<b>Session 7</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Suspension et Résiliation</li><li>• Risques &amp; Assurances</li><li>• Force Majeure</li></ul>
15h30	Pause café	15h30	Pause café
15h50	<b>Session 4</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Délais - démarrage, retards et suspension</li><li>• Essais et réception</li></ul>	15h50	<b>Session 8</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion des réclamations</li><li>• Règlement des litiges</li></ul>
17h30	Fin journée 1	17h30	Fin journée 2